

Le journal de la fusion



5 raisons de dire oui

La fusion ne laisse pas indifférent. Nous avons demandé à cinq personnalités en charge de la fusion de nous donner cinq bonnes raisons de voter oui. p.2

Votation

Le 26 novembre, la population doit se prononcer sur la Convention de fusion, un document de huit pages. Notre décryptage en six points. p.3

Alain Ribaux

En 2008, le canton de Neuchâtel comptait 62 communes. Aujourd'hui, il y en a 27. Nous avons posé nos questions à Alain Ribaux concernant cette évolution. p.4



Après avoir accepté la Convention de fusion le jeudi 8 juin, les élu-e-s des quatre communes se sont réuni-e-s à Saint-Blaise dans une ambiance festive.

Seul on va plus vite. Ensemble on va plus loin !

Pour aboutir au terme de cinq années de travail à une Convention de fusion acceptée par les Conseils communaux et les Conseils généraux des quatre communes, ainsi que par la majorité des partis politiques, il est nécessaire de partager une histoire commune et d'avoir une même vision de l'avenir. Rencontre avec les autorités.

À bout de souffle

En 2008, il y avait 62 communes dans le canton de Neuchâtel. Aujourd'hui, il n'y a en plus que 27. L'évolution de ce chiffre démontre à l'évidence que la vie politique de nos communes est en pleine mutation. Pour Rocco Mauri, co-président du comité de pilotage de la fusion et conseiller communal à Hauterive, le constat est simple : « La vie politique de nos communes est à bout de souffle. Certaines communes doivent faire du porte-à-porte pour avoir assez de monde au Conseil général et diriger un dicastère à un taux d'occupation de 20% est devenu un exercice d'équilibrisme. »

Professionnalisation de l'exécutif

En créant Laténa, une commune de près de 12 000 habitants avec un budget d'environ 60 millions de

francs, l'action politique retrouve de la vitalité, et des projets ambitieux peuvent être encore mieux réalisés. « Avec un exécutif composé de professionnels, les dossiers sont traités plus rapidement et la politique communale est nettement plus efficace », précise Pascal Vaucher, co-président du comité de pilotage et membre du Conseil général de La Tène.

Une réelle capacité d'investissement

« Nos communes ont la même histoire et nos destins sont intimement liés » enchaîne Claude Guinand, président de Saint-Blaise, avant de conclure : « Nous collaborons déjà étroitement sur de nombreux dossiers; cette fusion est une officialisation du mariage. » Une suite logique, en quelque sorte, qui permet d'aller encore plus loin dans une meilleure coordination des moyens humains et techniques.

L'un des objectifs de cette fusion est donc de gagner en efficacité et d'offrir des services de qualité à la population, comme l'admet volontiers Martin Eugster, actuel président de la commune de La Tène : « L'ambition de cette fusion est de créer une commune forte avec une capacité d'investissement accrue pour faire face aux défis à venir. »

Une commune solide

Mais à force de mettre toute son énergie au service de la fusion, ne court-on pas le risque d'en sous-estimer les inconvénients ? N'est-il pas dangereux de trop attendre ? Pour le président de la commune d'Hauterive, Alain Gerber, si la fusion ne règle pas tout d'un coup de baguette magique, continuer tout seul n'en règle aucun, ce qui n'est pas une solution viable à moyen terme. Et d'ajouter : « Nous voulons fusionner parce que nous avons la même envie :

avoir une commune solide qui respecte les traditions locales de chacun. »

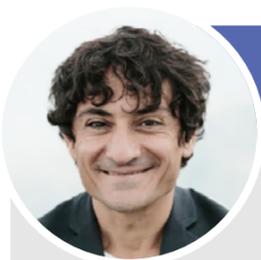
La vie locale continue

Au chapitre des appréhensions de la population, on peut trouver la disparition des fêtes villageoises ou l'éloignement des autorités communales. Des peurs compréhensibles mais qui n'ont pas lieu d'être pour Vanessa Renfer, présidente d'Enges, qui déclare, la Convention de fusion à la main, « que le soutien financier aux associations et aux différents acteurs locaux est garanti, et que des réseaux citoyens, sur le modèle de ce qui se fait par exemple à la commune de Val-de-Ruz, seront mis en place pour garantir une très forte proximité entre les autorités et la population. »



5 raisons de dire oui à la fusion

Une fusion de communes peut sembler complexe. Il faut dire que les thématiques débattues sont nombreuses : finance, mobilité, infrastructures, administration, attractivité économique, identité locale ou encore aménagement du territoire pour ne citer que ces exemples. Pendant plus de cinq années, des femmes et des hommes se sont régulièrement rencontré-e-s pour discuter et débattre de la fusion. Nous avons sélectionné pour vous les 5 principales raisons de voter oui.



Investissons pour demain

Rocco Mauri
Conseiller communal Hauterive

“ Avec une population de 12 000 personnes, nous aurons le poids d’une ville. ”

Laténa et ses 12 000 habitant-e-s disposeront d’un budget annuel de 60 millions de francs et de finances saines grâce à un coefficient fiscal équilibré fixé à 68. La commune pourra investir dans des projets prioritaires de grande envergure pour le bien de la population.

Cette fusion est une nécessité pour relever tous les défis qui attendent nos communes ces prochaines années.



Plaçons la population au centre

Valérie Dubosson
Conseillère communale La Tène

“ Nous soutenons des initiatives citoyennes qui placent l’humain au centre. ”

Des citoyennes et des citoyens ont proposé une vingtaine de projets qui seront transmis aux autorités de Laténa. Un montant de 1 million de francs, prélevé dans l’aide à la fusion versée par l’État, sera alloué à leur réalisation.

Quelques exemples ?
La création d’un week-end de la culture, l’arborisation des localités, le renforcement des infrastructures parascolaires ou encore la promotion de la mobilité douce.



Gagnons en efficacité

Claude Guinand
Conseiller communal Saint-Blaise

“ Nous devons fusionner pour gagner encore en efficacité. ”

Les quatre communes travaillent déjà ensemble sur les questions de mobilité, de structures scolaires ou d’aménagement du territoire. La fusion permettra de faire un pas de plus dans la bonne direction en améliorant la coordination des moyens humains et techniques.

De plus, avec la professionnalisation du Conseil communal, les dossiers seront traités plus rapidement et sans recours à des consultants externes.



Offrons davantage de prestations

Martine Steiger Burgos
Conseillère communale Hauterive

“ Le but d’une fusion est d’améliorer les prestations à la population. ”

La fusion permettra d’attribuer des forces supplémentaires dans de nouveaux secteurs. Premières mesures : le Bibliobus s’arrêtera à Hauterive et les abonnements aux transports publics seront largement subventionnés pour toute la population, ce qui soulagera le budget de nombreuses familles.

L’amélioration des prestations sera la priorité des autorités de Laténa dès leur entrée en fonction.



Unissons-nous pour faire entendre notre voix

Claude Borel
Conseiller communal Enges

“ Nous devons nous unir pour faire entendre notre voix. ”

Les fusions se sont accélérées dans le canton. La création des grandes communes de Val-de-Travers, La Grande Béroche ou Val-de-Ruz a profondément changé l’équilibre cantonal. À l’est de la Ville de Neuchâtel, les localités sont isolées et perdent du poids politique.

Avec 12 000 habitant-e-s, Laténa sera la cinquième commune du canton et le principal porte-voix de l’est du canton.



France Culture parle de La Tène

France Culture a consacré une émission de 30 minutes au site archéologique de La Tène. Si vous êtes intéressé par l’archéologie, l’histoire, ou tout simplement votre région, prenez un petit moment pour écouter ce podcast aussi nécessaire que passionnant.

▶ ÉCOUTER (28 MIN)





Tout sur la fusion en 6 points

Le 26 novembre, la population doit se prononcer sur la Convention de fusion, un texte de huit pages qui a été accepté par les exécutifs et les législatifs des quatre communes. Parce que nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de bien s'informer avant de voter, nous vous proposons un décryptage de la Convention en six points.

Pourquoi Laténa ?

Le nom de la nouvelle commune sera Laténa. Ce nom a été choisi après consultation de la population des quatre communes. La « culture de La Tène » est connue dans le monde en-

tier et nommer la nouvelle commune Laténa permet de soutenir le potentiel touristique de l'ensemble de la région.

L'entrée en fonction des autorités est prévue en 2025

Les autorités de Laténa entreront en fonction le 1er janvier 2025. Le Conseil général comptera 41 membres élu-e-s à la proportionnelle. Un siège est garanti à chaque commune pour

les deux premières législatures. Cette transition doit s'effectuer en douceur et la représentativité des communes actuelles respectée.

Le centre administratif sera Saint-Blaise

Le centre administratif de Laténa se trouvera à Saint-Blaise. Une présence administrative sera cependant maintenue sur l'ensemble du territoire. Saint-Blaise a été choisi en

raison de sa centralité géographique. Cette décision n'aura aucune conséquence sur la qualité des services rendus à la population.

La professionnalisation du Conseil communal

Le Conseil communal est élu par le Conseil général. Ce seront 5 professionnel-le-s engagé-e-s à 80%. La professionnalisation doit permettre de traiter les dossiers plus rapidement, de porter

des projets plus ambitieux et de rendre la commune plus forte dans l'exercice de ses compétences.

Coefficient fiscal fixé à 68

Le coefficient fiscal est fixé à 68. Cela implique une diminution des impôts pour les communes d'Enges (79), Hauterive (70) et La Tène (69) et une augmenta-

tion pour Saint-Blaise (66). Deux points de coefficient équivalent à 147 francs par année pour un couple marié avec un revenu imposable de 90 000 francs.

La vie locale continue

Laténa continuera de s'engager pour la vie des localités. Les manifestations locales et les associations seront toujours reconnues et soutenues. De plus, Laténa reprendra les biens ad-

ministratifs, financiers ainsi que les conventions publiques et privées signées par les quatre communes actuelles.

Pour celles et ceux qui veulent consulter toute la Convention, scannez le QR code



“ J'ai changé d'avis. ”

Denis Perrinjaquet était d'abord opposé à la fusion. Il a ensuite été séduit par le processus participatif et la vision portée par Laténa.

Se rapprocher de Neuchâtel

Denis Perrinjaquet, conseiller général socialiste à La Tène, n'a pas toujours milité en faveur de Laténa. S'il est aujourd'hui convaincu, il avoue volontiers qu'au début du processus, il aurait préféré que sa commune se rapproche de la Ville de Neuchâtel. « Les communes

manquent cruellement de ressources et de compétences pour réaliser des projets d'infrastructures et je pensais que Neuchâtel était la meilleure solution » admet Denis Perrinjaquet.

Une vraie vision solidaire

Il s'est ensuite intéressé aux discussions des groupes de travail et il a immédiatement été conquis. « Les autorités ont consulté la population et j'ai tout de suite constaté qu'il y avait une vraie vision solidaire et une volonté de construire une commune qui intègre tous les particularismes lo-

caux » confie Denis avant de dire que Laténa a le potentiel de devenir la commune forte de l'est neuchâtelois.

Plus fort ensemble

Pour Denis Perrinjaquet, le doute n'est pas permis, le 26 novembre il faut voter oui à la fusion : « J'ai déjà vécu une fusion en 2009 qui s'est bien déroulée et je suis certain qu'ensemble on est réellement plus fort. »



Denis Perrinjaquet
Conseiller général La Tène

“ Plus les communes sont fortes, mieux elles exercent leurs compétences ”

En 2008, le canton de Neuchâtel était composé de 62 communes. Aujourd'hui, il y en a 27 et, si les fusions de Basse-Areuse et Laténa sont acceptées par la population le 26 novembre, Neuchâtel comptera 22 communes. Cette modification du paysage politique est soutenue par le Conseil d'État qui y voit un renforcement du pouvoir politique des communes. Notre entretien avec Alain Ribaux, président du Conseil d'État et chef du Département de l'économie, de la sécurité et de la culture.



Alain Ribaux

Conseiller d'État, Département de l'économie, de la sécurité et de la culture

Pour quelles raisons le Conseil d'État a-t-il toujours soutenu les fusions de communes et, de manière plus générale, la modernisation des institutions neuchâteloises ?

Dans le système suisse à trois échelons, les communes ont une fonction de proximité avec la population, mais pour qu'elles puissent pleinement jouer ce rôle et exercer leurs compétences, le Conseil d'État est convaincu qu'elles doivent atteindre la bonne taille. Autrement dit, plus les communes

sont fortes, mieux elles exercent leurs compétences et mieux elles s'insèrent dans le système politique helvétique. Le Conseil d'État considère aussi que la professionnalisation des conseillers communaux, et l'engagement de certains spécialistes au sein de l'administration, sont nécessaires en raison de la complexité croissante des exigences. D'ailleurs, les récentes fusions dans notre canton ont démontré qu'en se réunissant, les communes ont la capacité de porter des projets très ambitieux.

En 2008, le canton de Neuchâtel comptait 62 communes. Aujourd'hui, il y en a 27. Peut-on voir cette évolution comme un renforcement du rôle des communes dans l'action des collectivités neuchâteloises ?

Oui, les communes sont à l'évidence devenues plus fortes ces dernières années. Elles se concertent davantage ; nous le remarquons notamment avec l'Association des communes neuchâteloises qui est très impliquée dans la vie politique cantonale. De manière générale, les communes sont devenues de meilleures interlocutrices pour le Conseil d'État et des entités plus à même de défendre leurs propres intérêts.

Concrètement, qu'est-ce que cela change pour un citoyen d'habiter dans une commune où il y a 300 ou 3000 ménages après une fusion ?

Cela ne change rien à son quotidien. La vie locale et associative se poursuit et l'état d'esprit est identique, j'en veux pour preuve

que les habitants d'Auvernier habitent toujours Auvernier et pas Milvignes. En revanche, la vie institutionnelle change car les autorités défendent les intérêts d'une communauté de vie plus large et peuvent investir dans le développement d'infrastructures qui auraient été impensables pour une commune seule.

Avant de devenir conseiller d'État, vous avez été cinq ans conseiller communal de la Ville de Neuchâtel. Qu'est-ce qui change entre l'action politique communale et cantonale ?

La taille et l'étendue des compétences sont différentes, en revanche, le sens de l'engagement et le fait de siéger dans un collège font que les deux actions se ressemblent sur plus d'un point. L'important, dans le système suisse, étant de toujours avoir à l'esprit à quel échelon de la vie institutionnelle on se situe, et d'agir sans empiéter sur les domaines de compétence des autres échelons, en l'occurrence fédéral ou communal.

“ Les récentes fusions dans notre canton ont démontré qu'en se réunissant, les communes ont la capacité de porter des projets très ambitieux ”

“ Osons changer de modèle ”

Un vent d'unité souffle sur les quatre communes. Florence Porret, membre du comité Laténa Oui, partage avec nous les raisons de son engagement pour la fusion.

Ensemble on est plus fort

Après Saint-Blaise, Hauterive et Enges, le Laténa Tour s'arrêtera ce mercredi 8 novembre à La Tène pour présenter le projet Laténa au public, parler des récentes fusions dans le canton, et débattre avec des personnalités de l'importance de s'unir pour devenir plus fort. Florence Porret, conseillère générale PLR à Saint-Blaise, est l'une des organisatrices de cette manifestation et ne cache pas son envie de voir la fusion aboutir : « Il s'agit d'une nécessité pour la vitalité de nos communes. Ensemble on est plus fort n'est pas seulement un slogan,

mais aussi une réalité qui se vérifie dans le monde économique, sportif ou associatif, comme nos invités l'ont souligné. »

Professionaliser pour gagner en efficacité

Depuis qu'elle s'est engagée en politique, Florence a constaté que les dossiers traités par l'exécutif sont de plus en plus complexes et techniques. « Il faut oser changer de modèle pour faire face à cette évolution » poursuit-elle. Un constat partagé par de nombreux intervenants du Laténa Tour qui ont plaidé pour une professionnalisation des



De gauche à droite : Jérôme Amez-Droz, Florence Porret, Corinne Becker et Ted Smith, membres du comité Laténa Oui - www.latenai-oui.ch

exécutifs communaux.

Il faut fusionner maintenant

Quand nous lui demandons si elle craint un refus de la fusion, Florence Porret répond clairement : « La vraie question est de savoir si nous

voulons fusionner maintenant avec des bonnes conditions pour toutes les communes, ou plus tard quand nous n'aurons plus le choix. Mais le prix risque d'être plus élevé pour tout le monde. »

Voilà qui est dit !



Laténa ou l'union des « Sauvages », des « Calabrais », des « Autrichiens » et des Engeois.

Il n'est jamais inutile de prendre un peu de recul pour comprendre d'où l'on vient. Alors que nos quatre communes proposent d'unir leurs destins en créant Laténa, il n'y a pas si longtemps, il suffisait d'habiter le haut du village pour se voir affubler d'un quelibet peu flatteur. C'est drôle, piquant, et cela démontre que nous avons déjà parcouru un bon bout de chemin en voulant nous rassembler. Petit tour d'horizon des quelibets utilisés dans nos villages.

« Les Rebelles »

Saviez-vous que les habitants de Marin étaient appelés les « Pacots », ce qui signifie les Boueux en patois, par allusion aux terrains marécageux sur le territoire de leur commune ? Selon d'autres témoignages, ils étaient aussi appelés les « Rebelles », sans que l'on sache pourquoi. Les habitants de Thielle-Wavre, quant à eux, étaient surnommés les « Sauvages », peut-être en raison de leur éloignement du centre du village.

« Peaux Rouges vs Calabrais »

Et qu'en est-il des habitants de Saint-Blaise ? Ils ont plusieurs surnoms. Selon les histoires les plus anciennes, ils étaient nommés les « Lequia », ce qui signifie Loclat en patois, nom du petit lac proche de la commune. Mais des anecdotes plus récentes opposent deux clans : les « Calabrais » du haut du village, en souvenir du temps où les ouvriers venus de Calabre construisaient la voie de chemin de fer, et les « Peaux-Rouges », plutôt situés

en bas de village, peut-être en référence à la couleur de la peau des ouvriers qui travaillaient dans une usine de brique située sur les rives du lac.

« Les Autrichiens »

L'histoire est moins bavarde concernant Hauterive. Il semble toutefois que les Altaripiens ont été surnommés les « Autrichiens » par certains de leurs voisins, raillerie sur le caractère aristocrate et prétentieux de leur nom. En effet, Altaripien pro-

vient du latin Alta Ripa qui signifie Haute Rive.

Quel sobriquet pour Enges?

Nous avons entrepris des recherches concernant les Engeois ou les Engeoises et interrogé de nombreuses personnes, mais nous n'avons rien trouvé. Ce qui est d'ailleurs très étonnant. Si vous connaissez un surnom pour les habitants d'Enges, n'hésitez pas à nous contacter en vous rendant sur notre site internet.

Donnons la parole aux opposants

Le projet de fusion est soutenu par les exécutifs et les législatifs des quatre communes ainsi qu'un comité interpartis politiques « Laténa oui ». Ce large soutien ne signifie toutefois pas l'absence d'opposants. Suite à un appel à la population publié dans le Bulcom pour connaître les arguments des opposants, nous avons reçu deux messages. Les voici dans leur intégralité.

Habitant de Saint-Blaise, je soulève quelques points relatifs au projet de fusion.

Déficit démocratique

Aujourd'hui, les législatifs réunis des 4 communes comptent 118 conseillers généraux. La future commune de Laténa ne disposera plus que d'un législatif de 41 membres.

De fait, les 2/3 des citoyens qui débattent des projets, des règlements, des budgets, des comptes, et qui ont pour fonction également de contrôler l'exécutif, auront disparu. Même si les conseils généraux actuels sont déjà, pour partie, des chambres d'enregistrement vis-à-vis de leurs exécutifs, cette tendance sera très fortement renforcée, avec la disparition de 77 des 118 sièges actuels.

Le droit de référendum sera également restreint. Par exemple, pour Saint-Blaise, il faudra réunir 3,5 fois plus de signatures en un mois, afin de contester une décision prise par le législatif.

Ainsi, on s'achemine vers un net affaiblissement de la démocratie locale et de proximité.

Fiscalité et situation financière

Le COPIL a travaillé avec un éminent professeur en finances publiques, M. Dafflon de l'université de Fribourg. Celui-ci a examiné le projet du point de vue financier, avec les données des 4 communes, sur 4 ou 5 exercices financiers annuels. Son diagnostic était clair : les 4

communes vivent déjà au-dessus de leurs moyens. En conséquence, le taux d'imposition technique minimum admissible serait de 70.

Or, le COPIL propose un taux technique de 68 pour la future commune de Laténa.

Ce taux est « politique », il a pour but de rassurer la population en promettant à 3 communes, une baisse d'impôt.

Tant dans l'administration publique, que souvent dans le privé, une structure qui augmente son périmètre d'action, ne réduit pas son personnel ou ses dépenses.

Bien au contraire : plus les services deviennent importants, plus ils s'auto-alimentent en s'attribuant de nouvelles charges. Cela implique logiquement des embauches supplémentaires, une hiérarchisation plus importante, des tâches administratives internes, la création de nouveaux services, etc.

Le projet de la nouvelle commune fusionnée comprend un exécutif doté de 5 conseillers communaux professionnels.

Si l'on souhaite faire des économies, il faudra déjà couvrir cette dépense supplémentaire. La suppression des défraiements des conseillers communaux actuels ne compensera évidemment pas la totalité de ce coût.

La fusion entraînera non pas une rationalisation du fonctionnement de l'administration communale, mais au contraire une croissance disproportionnée de celle-ci, et donc des coûts.

Modèle de société : développement ? ou sobriété ?

J'ai fait partie d'un des groupes de travail « citoyens », qui s'est penché sur le thème « Économie et attractivité ».

Lors des discussions, il est ressorti qu'une commune de plus grande taille pourrait avoir de plus grandes ambitions au niveau des projets, des prestations fournies, et pourrait ainsi attirer plus d'entreprises, plus d'emplois, plus d'habitants, ceci dans le cadre d'un développement durable.

Raisonnons globalement. La croissance (de la population, des emplois, des infrastructures, de la consommation) se heurte à la finitude de nos ressources (l'espace, la nourriture, l'énergie, les matériaux de construction, etc) disponibles sur la petite planète que nous occupons.

Comme pour les finances de nos communes, notre société vit à crédit. Chacun commence à s'en rendre compte, essentiellement par l'impact que nous avons sur le climat.

Au lieu de réfléchir à notre croissance, à notre développement, nous devons privilégier une autre approche, dont le maître-mot est sobriété.

Une collectivité publique, quelle qu'elle soit, confrontée à un problème, se poserait la question « Peut-on faire plus simple ? ».

En éloignant les habitants de leurs autorités, ce qui arrivera inévitablement avec cette fusion, nous aban-

donnons la plupart des moyens d'action (déjà réduits) que nous, citoyens, avons entre nos mains.

Plus encore qu'actuellement, ceux qui dirigeront la région neuchâtoise du Bas-Lac seront les services administratifs. Il y aura 5 conseillers communaux, c'est-à-dire, en gros, une personne par commune pour piloter la nouvelle entité.

Est-ce que c'est l'organisation politique que nous voulons pour les décennies à venir.

Patrick Sandoz, Saint-Blaise

Projet de fusion

Nos communes se sont formées autour de pôles d'intérêts collectifs. Le développement des moyens de transport a élargi ces pôles : école, déchetterie ou autres infrastructures. Elles ont maintenant des dimensions intercommunales. Les petites fusions ne regroupent pas assez de communes pour une amélioration structurelle dont notre canton a besoin.

À l'image de ce qui s'est fait dans les districts des Vallées, de grandes fusions, au niveau du district, sont plus profitables. Une fusionnette à 4 soulèvera autant de problèmes qu'elle en résoudra, à l'instar d'autres fusions qui n'ont pas tenu leurs promesses.

Laurent Suter, La Tène



5 raisons de ne pas avoir peur de la fusion

La fusion entre communes n'est pas un acte anodin. Il est légitime d'avoir des peurs ou des craintes concernant l'avenir de son village. L'identité villageoise va-t-elle disparaître ? La Convention de fusion parle-t-elle de l'avenir des fêtes locales, de la proximité avec les futures autorités, de la fiscalité ou encore du fonctionnement institutionnel de Laténa ? Nous avons demandé à cinq acteurs de la fusion de nous donner quelques éclaircissements.



Préservons la vie locale

Marc Renaud
Conseiller communal Saint-Blaise

“ Laténa soutiendra les localités et les associations dans leurs initiatives. ”

La fusion renforce la vie dans les localités. Les manifestations locales comme la fête d'automne à Hauterive, la fête du 3 février à Saint-Blaise, la fête des Vents d'Enges ou encore Je Tène, continueront d'exister avec l'appui sans réserve de Laténa.

La Convention de fusion prévoit aussi que toutes les associations actuellement soutenues le seront encore avec la nouvelle commune



Conservons un lien avec les autorités

Christophe Aubert
Conseiller communal Enges

“ Des réunions citoyennes régulières renforceront le lien avec la population. ”

La fusion doit contribuer au meilleur fonctionnement des institutions et favoriser la proximité avec la population. Des réseaux citoyens, inspirés de ce qui a été fait à Val-de-Ruz, seront mis en place et favoriseront la qualité du dialogue entre la population et les autorités.

Ces réseaux citoyens se trouvent au centre du projet institutionnel de la commune de Laténa.



Maintenons une fiscalité raisonnable

Claude Guinand
Conseiller communal Saint-Blaise

“ Les finances de Laténa partiront sur des bases saines. ”

Le coefficient fiscal de Laténa est fixé à 68, un coefficient qui donne de la stabilité financière à la commune. Cela représente une baisse du coefficient pour les communes d'Enges, Hauterive et La Tène et une augmentation de 2 points pour Saint-Blaise.

Ces 2 points équivalent à 147 francs par année pour un couple marié avec un revenu imposable de 90 000 francs.



Respectons l'héritage des localités

Heinz Hoffman
Conseiller communal La Tène

“ Les gens habiteront toujours à Wavre, Hauterive, Enges, La Tène ou Saint-Blaise. ”

La population continuera d'habiter à Enges, Hauterive, Wavre, Marin-Epagnier, Thielle ou Saint-Blaise. Tous les noms seront conservés en tant que localités. Cela signifie que votre adresse ne changera pas, tout comme le nom des vins ou des spécialités produites sur un territoire précis.

Les clubs sportifs ou les associations conserveront leur identité et leurs couleurs.



Veillons à la représentativité politique

Pascal Vaucher
Conseiller général La Tène et vice-président du comité de pilotage de la fusion

“ Un siège est garanti à chaque commune actuelle. ”

La Convention de fusion fixe le fonctionnement institutionnel de Laténa : le Conseil général comptera 41 membres élu-e-s à la proportionnelle et élira ensuite le Conseil communal.

Lors des deux premières législatures, 1 siège est garanti à chaque commune actuelle afin de garantir une transition en douceur et une représentation de toutes les sensibilités qui se manifestent sur le territoire.



La fusion vue par la RTS

En été 2022, l'émission Couleurs locales s'intéressait aux fusions de communes. Rocco Mauri et Marc Renaud, respectivement conseillers communaux d'Hauterive et de Saint-Blaise répondaient aux questions de la journaliste de la RTS Fabienne Pambianco Carella.





Laténa a déjà ses projets

Comment améliorer la vie des gens ? Que faut-il entreprendre pour dynamiser la vie de nos localités ? Quelle place donner à la culture ? Comment renforcer les liens entre les générations ? Des citoyennes et des citoyens ont participé à des groupes de réflexion pour discuter, débattre et imaginer ce que pourrait être Laténa.

Leurs propositions ont été rassemblées dans quatre rapports thématiques qui seront transmis aux nouvelles autorités de Laténa.

Près de 20 idées ont été formulées avec un seul ob-

jectif : créer du lien et vivre mieux ensemble. Nous en avons sélectionné quatre pour mieux comprendre ce qui pourrait être mis en place avec Laténa.



Valérie Dubosson

Conseillère communale de La Tène, elle a présenté en détail les travaux des groupes de travail lors de la séance publique du 3 mai à l'Espace Perrier de La Tène.



Tout savoir en un clin d'œil sur les projets pour Laténa

Laténa et son week-end de la culture

Rénover ou réaffecter un espace communal pour en faire un lieu d'exposition et de réunion pour la culture. Pendant les périodes de vacances, organiser des ateliers de formation pour les jeunes et, point culminant du calendrier, créer un week-end de la culture pour promouvoir les artistes locaux.

Laténa et le défi climatique

Faciliter l'installation de panneaux photovoltaïques, arboriser les centres des villages et promouvoir le circuit-court comme la vente directe de produits frais entre les producteurs et la population.

Laténa et la mobilité douce

Renforcer et soutenir la mobilité sur l'ensemble du territoire, par exemple entre le nord et le sud d'Hauterive et de Saint-Blaise, accélérer la pose de bornes électriques et prévoir des pistes cyclables dignes de ce nom.

Laténa soutient la vie locale

Renforcer la vitalité de la vie villageoise en proposant un soutien logistique, administratif et matériel à toutes les associations. Des réseaux citoyens seront aussi créés pour faciliter le dialogue entre la population et les autorités.



Andréas Britz
Conseiller général Hauterive

Andreas Britz a pris part au groupe de travail Économie et attractivité dans le but de soutenir les initiatives locales.

Rencontre express avec un amoureux de la région.

Pourquoi avez-vous participé aux groupes de travail thématiques ?

A. B. : L'idée de participer à la création d'une nouvelle commune m'a clairement séduit. J'y vois la chance extraordinaire de faire partie

d'un nouvel élan pour toute notre région.

Selon vous, qu'est-ce qui changera avec Laténa ?

A. B. : Je sais que de nombreuses personnes craignent la disparition de l'identité villageoise ou des associations qui font la richesse de nos localités. J'ai la conviction que c'est exactement le contraire qui se produira. Avec une plus grande commune, nous aurons davantage de moyens pour soutenir la vie locale. C'est d'ailleurs le sens des propositions de notre groupe de travail Économie et attractivité.

Parmi toutes vos propositions, laquelle vous tient le plus à cœur ?

A. B. : La création d'un Pôle Économat Laténa pour soutenir les associations ainsi

que les actions des citoyennes ou des citoyens qui désirent organiser une fête pour leur quartier ou leur club de sport, pour ne prendre que ces deux exemples. L'objectif ? Établir une liste du matériel disponible, le prêter et l'installer gratuitement et, enfin, faciliter les démarches administratives. Voilà une solution simple qui participe à la promotion de la vie locale.

Avez-vous un message pour la population des quatre communes ?

A. B. : «Small might be beautiful. Big is strong». Nous devons absolument penser à notre avenir et en tant que conseiller général d'Hauterive, je considère que notre système de milice politique atteint à ses limites. Nous devons voir plus grand et être ambitieux pour notre région! Le premier pas à franchir est la fusion.



Laténa en chiffres



Mettons l'école au milieu du village pour tout le monde !

Sociologue, Huguette McCluskey s'est inscrite dans le groupe de travail Formation, jeunesse et liens intergénérationnels avec l'ambition de développer des projets audacieux pour Laténa.

Pourquoi avez-vous participé aux groupes thématiques ?

H.M.C : Quand j'ai appris que les autorités désiraient intégrer des citoyennes et des citoyens des quatre communes pour réfléchir à un projet de société, j'ai trouvé cette démarche intéressante. En tant que sociologue qui a longtemps travaillé dans l'éducation, j'ai désiré prendre part aux discussions du groupe Formation, jeunesse et intergénération.

Parmi tous les projets discutés, lequel aimeriez-vous voir réaliser en priorité ?

H.M.C : Nous pouvons résumer nos discussions avec cette phrase : «Mettons l'école au milieu du village pour tout le monde». Nous pensons qu'il est nécessaire d'ouvrir l'école sur le monde, qu'elle devienne un lieu de rencontre et de vie pour l'ensemble de la population. Nous préconisons, par exemple, des aménagements pour que tous ces bâtiments soient plus utilisés et qu'ils puissent accueillir des formations continues pour adultes ou des groupes de musique. Nous demandons aussi davantage de places de crèche et de lieux de rencontre pour les adolescents de nos villages.

Jouez au Laténa quiz!

Testez vos connaissances des quatre communes en répondant à ces huit questions.

Les bonnes réponses se trouvent sur www.fusion-baslac.ch

- Quel est le nom du collège de Saint-Blaise ?
- Enges fait partie de quel parc ?
- Quel est le sobriquet d'un habitant de Thielle-Wavre ?
- Quel est le nom d'une habitante d'Hauterive ?
- Quel célèbre architecte est associé à la Fontaine du Millénaire ?
- En quelle année a été inauguré le Laténium ?
- Quel artiste a créé les vitraux de la chapelle d'Enges ?
- De quelle culture « La Tène » est-elle l'apogée ?

Allez voter !

Ne laissez personne décider à votre place

